

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
ACADÉMIE DE MARTINIQUE**

AGENT	SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE DIRECT (IEN OU CHEF D'ETABLISSEMENT)
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Corps-grade :
Indice actuel :	Intitulé de la fonction :
Date de l'entretien professionnel :	Structure :

1 - DESCRIPTION DU POSTE OCCUPE PAR L'AGENT

- Structure :
- Intitulé du poste :
- Date d'affectation :
- Quotité d'affectation :

- Missions du poste : *(cocher la case correspondante)*

Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne

- Assurer les conditions de sécurité et de confort
- Aider aux actes essentiels de la vie (habillage, repas, hygiène...)
- Favoriser la mobilité

Accompagnement dans l'accès aux apprentissages

- Stimuler l'élève
- Faciliter l'expression et la communication du jeune
- Soutenir l'élève dans la compréhension des consignes
- Assister l'élève pour la prise de notes et l'écriture
- Contribuer à l'adaptation de la situation d'apprentissage en lien avec l'enseignant

Accompagnement dans la vie sociale et relationnelle

- Favoriser la mise en confiance de l'élève
- Favoriser la communication et les interactions entre l'élève et son environnement
- Prévenir les situations de crise, d'isolement ou de conflit
- Favoriser la participation de l'élève aux activités prévues

2 - ÉVALUATION DE LA PÉRIODE ÉCOULÉE : Événements survenus au cours de la période écoulee ayant entraîné un impact sur l'activité (nouvelles orientations, réorganisations, nouvelles méthodes, nouveaux outils, etc.)

3 - VALEUR PROFESSIONNELLE ET MANIÈRE DE SERVIR DE L'AGENT*

3.1 Critères d'appréciation (l'évaluateur retient les critères pertinents figurant en annexe de l'arrêté du 27 juin 2014)

3.1.1. Compétences professionnelles et technicité

	À acquérir	À développer	Maitrise	Expert	Sans objet
Maîtrise technique de l'accompagnement d'élèves en situation de handicap					
Implication dans l'actualisation de ses connaissances professionnelles, volonté de s'informer et de se former					
Connaissance de l'environnement professionnel et capacité à s'y situer					
Capacité d'anticipation et d'innovation					
Qualités d'expression écrite					
Qualités d'expression orale					

3.1.2. Contribution à l'activité du service

	À acquérir	À développer	Maitrise	Expert	Sans objet
Capacité à partager l'information, à transférer les connaissances et à rendre compte					
Dynamisme et capacité à réagir					
Sens des responsabilités					
Capacité de travail					
Capacité à s'investir dans des projets					
Sens du service public et conscience professionnelle					
Capacité à respecter l'organisation collective du travail					
Rigueur et efficacité (fiabilité et qualité du travail effectué, respect des délais, des normes et des procédures, sens de l'organisation, sens de la méthode, attention portée à la qualité du service rendu)					
Contribution au respect des règles d'hygiène et de sécurité.					

3.1.3. Capacités professionnelles et relationnelles

	À acquérir	À développer	Maitrise	Expert	Sans objet
Autonomie, discernement et sens des initiatives dans l'exercice de ses attributions					
Capacité d'adaptation					
Capacité à travailler en équipe					
Aptitudes relationnelles (avec le public et dans l'environnement professionnel), notamment maîtrise de soi.					

*Les appréciations à acquérir et à développer devront faire l'objet d'un avis motivé.

3.2 Appréciation générale sur la valeur professionnelle, la manière de servir et la réalisation des objectifs

Appréciation finale :

4 - ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET FORMATION(S) SUIVIES

5 - EVOLUTIONS DES MISSIONS ENVISAGEES POUR LA NOUVELLE PÉRIODE, LE CAS ECHEANT

6 - PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

6.1 Évolution des activités (préciser l'échéance envisagée)

6.2 Évolution professionnelle

6.3 Formations souhaitées par l'agent

7 – AVIS SUR LE RENOUVELLEMENT DU CONTRAT

Favorable

Défavorable

8 - SIGNATURE DU SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE DIRECT

Date de transmission du compte-rendu :

Nom, qualité et signature du responsable hiérarchique :

9 - OBSERVATIONS DE L'AGENT SUR SON ÉVALUATION

Sur l'entretien :

Sur le compte rendu :

Sur les perspectives de mobilité (le cas échéant, formulation de souhaits d'affectation) :

10 – DECISION DE L'AUTORITÉ HIÉRARCHIQUE SUR LE RENOUVELLEMENT DU CONTRAT

Favorable

Défavorable

Sans opposition

11 - SIGNATURE DE L'AUTORITÉ HIÉRARCHIQUE

Date :

Nom, qualité et signature de l'autorité hiérarchique :

12 - SIGNATURE DE L'AGENT

Date :

Signature :

La date et la signature ont pour seul objet de témoigner de la tenue de l'entretien

Modalités de recours :

- Recours spécifique (article 9 du décret n° 2014-724 du 27 juin 2014)

L'agent peut saisir l'autorité hiérarchique d'une demande de révision de son compte rendu d'entretien professionnel. Ce recours hiérarchique doit être exercé dans le délai de quinze jours francs suivant la notification du compte rendu d'entretien professionnel.

La réponse de l'autorité hiérarchique doit être notifiée dans un délai de quinze jours francs à compter de la date de réception de la demande de révision du compte rendu de l'entretien professionnel.

À compter de la date de la notification de cette réponse l'agent peut saisir la commission consultative paritaire dans un délai d'un mois. Le recours hiérarchique est le préalable obligatoire à la saisine de la commission consultative paritaire.

- Recours de droit commun

L'agent qui souhaite contester son compte rendu d'entretien professionnel peut exercer un recours de droit commun devant le juge administratif dans les deux mois suivant la notification du compte rendu de l'entretien professionnel, sans exercer de recours gracieux ou hiérarchique ou après avoir exercé un recours administratif de droit commun (gracieux ou hiérarchique).

Il peut enfin saisir le juge administratif à l'issue de la procédure spécifique définie par l'article 9 précité. Le délai de recours contentieux, suspendu durant cette procédure, repart à compter de la notification de la décision finale de l'administration faisant suite à l'avis rendu par la commission consultative paritaire.